

Organisations signataires du communiqué de presse : ADESSA A DOMICILE - ADMR - AD-PA - Aînés Ruraux - APF - CNPSAA - Croix-Rouge française - Familles rurales – FNAAFP-CSF - FNADEPA - FNAQPA - GIHP National - Mutualité Française - UNA - UNCCAS - Uniopss - USB-Domicile

Communiqué de Presse - 8 mars 2010

Urgence dans l'aide et les soins à domicile :

aucun oxygène de la part des pouvoirs publics pour ce secteur à bout de souffle

Lors de la table-ronde du 22 décembre 2009 sur le financement de l'aide et des soins à domicile organisée par la DGAS* (nouvellement DGCS*), 16 organisations représentant les professionnels et les usagers du secteur avaient demandé un travail autour de la refonte globale du système ainsi que la création d'un fonds d'urgence pour aider les structures connaissant de graves difficultés financières. En ce début mars, ces mêmes organisations sont consternées de constater qu'aucune décision n'a été prise au sujet du fonds d'urgence, alors même qu'il est plus que jamais d'actualité. Le nombre de structures en difficulté augmente ; les conséquences sur les familles et l'emploi également.

Par ailleurs, si ces mêmes organisations saluent l'annonce de la tenue de réunions de travail autour des enjeux du secteur, elles s'inquiètent des délais. Alors que les rapports sont annoncés à fin juin, aucune réunion de concertation n'est prévue pour le moment.

L'analyse consensuelle partagée par la quarantaine d'organisations présentes lors de la table ronde du 22 décembre 2009 sur l'extrême gravité de la situation des structures d'aide et de soins à domicile n'a manifestement pas suffi aux pouvoirs publics pour prendre la mesure de l'urgence et des répercussions dramatiques auprès des personnes handicapées, âgées, des familles en difficulté ainsi que de leur entourage.

- Concernant le déblocage du fonds d'urgence, aucune décision ou piste de travail n'a été annoncée par les pouvoirs publics, afin de permettre aux structures les plus en difficulté de reconstituer leur trésorerie et de poursuivre ainsi leurs missions au quotidien auprès des personnes fragiles.
L'échéance à fin février est d'ores et déjà dépassée. Mais les organisations réitèrent leur demande plus que jamais nécessaire, la situation des structures s'aggravant de semaine en semaine.
- Quant à la nécessité d'une refonte complète du système de l'aide à domicile, le Gouvernement a bien annoncé la mise en œuvre de travaux sur différents axes, que ce soit avec la DGCS*, la CNSA*, la mission de l'IGAS* et de l'IGF* ou encore, de manière plus indirecte, au travers du plan « Vivre chez soi » présenté récemment par Nora Berra, Secrétaire d'Etat en charge des Aînés. Les organisations réaffirment leur volonté de contribuer activement à ces travaux. Toutefois, elles sont inquiètes à double titre : comment ces travaux, qui ne sont ni commencés ni même planifiés, pourront-ils aboutir fin juin ? Quid de la coordination de ces travaux engagés par différentes autorités, pour répondre à un même sujet, a fortiori dans des délais aussi courts ?

Alors que la table ronde du 22 décembre 2009 semblait amorcer une prise de conscience de la part des pouvoirs publics, les organisations signataires sont aujourd'hui profondément déçues devant l'absence d'effectivité et ne peuvent que déplorer ce manque de mobilisation de la part des autorités de contrôle.

Combien de temps sera-t-il encore nécessaire de rappeler les enjeux de société auxquels nous devons faire face ? Puisque cela semble indispensable, rappelons qu'aujourd'hui 60 000 personnes fragiles - des personnes âgées, handicapées ainsi que des familles en difficulté - sont menacées de n'avoir plus d'aide, et 10 000 salariés risquent de perdre leur emploi. Enfin, faute de financement suffisant, les structures se trouveront bientôt dans l'incapacité d'assurer les missions d'intérêt général sur l'ensemble des territoires comme elles le font depuis de nombreuses décennies.

Au-delà des effets d'annonce, il est grand temps que le Gouvernement prenne la mesure de l'urgence en proposant des avancées concrètes et un travail effectif. Les organisations continueront à se mobiliser en ce sens.

* **DGAS** : Direction générale de l'action sociale
DGCS : Direction Générale de la Cohésion Sociale
CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
IGAS : Inspection générale de l'Action sociale
IGF : Inspection Générale des Finances

Présentation du Collectif des organisations signataires

Le Collectif des organisations signataires s'est créé à l'occasion de la table-ronde sur le financement de l'aide et des soins à domicile du 22 décembre 2009. Dans une déclaration commune, le Collectif a alerté dès décembre sur la situation critique des structures du secteur et présenté les constats et revendications partagés.

Regroupant les acteurs à but non lucratif intervenant auprès des personnes âgées, handicapées ainsi que des familles, ce Collectif a pour objet de porter les problématiques et les positions de leurs adhérents (structures d'aide et de soins à domicile, organismes mutualistes, associations représentatives des personnes en situation d'handicap, personnes âgées, retraités, des familles), en menant à la fois des actions de sensibilisation concertée auprès de la presse, de l'opinion, des pouvoirs publics, et en s'inscrivant auprès de ces derniers comme force de proposition.

Contacts presse des organisations signataires :

ADESSA A DOMICILE: Agnès Gorczyca - a.gorczyca@adessadomicile.org - Tél. 01 44 52 82 51
ADMR : Annie Morel - amorel@admr.org - Tél. : 01 44 65 55 46
AD-PA : Pascal Champvert - ad-pa@orange.fr
Aînés Ruraux : janinedujay@wanadoo.fr
APF : Evelyne Weymann - evelyne.weymann@apf.asso.fr - Tél. : 01 40 78 56 59
CNPSAA : presidence@cnpasaa.fr
Croix-Rouge française : Marie-Madeleine Matteodo - Marie-Madeleine.Matteodo@croix-rouge.fr
Familles rurales : Amélie Bachelet - amelie.bachelet@famillesrurales.org – Tél. : 01 44 91 88 88
FNAAFP-CSF : Emmanuel Rodriguez - erodriguez@fnaafp.org - Tél. : 06 79 37 18 87
FNADEPA : Françoise Toursière - direction@fnadepa.com - 01.49.71.55.30
FNAQPA : Didier Sapy - d.sapy@fnaqpa.fr - Tél. : 06 85 07 30 88
GIHP National : Stéphane Lenoir - communication@jihpnational.org - 01 43 95 66 36
Mutualité Française : Christelle Cros - ccros@mutualite.fr - 01 40 43 63 26
UNA : Mélodie Deneuve - m.deneuve@una.fr - Tél. : 01 49 23 82 57
UNCCAS : Christèle Calmier - ccalmier@unccas.org - Tél. : 01 70 61 22 70
Uniopss : Alain Villez - avillez@uniopss.asso.fr - Tél. : 06 80 26 26 07
USB-Domicile : Annie Morel - amorel@admr.org - Tél. : 01 44 65 55 46